

VŒUX POUR 2020

La période que nous vivons est remplie d'incertitudes. Nous connaissons les enjeux : changement climatique, réduction des inégalités, préservation des ressources naturelles, pour n'en citer que quelques-uns. Et pourtant, la transition est lente à démarrer. La population semble résignée, une fatigue démocratique s'est lentement mais durablement installée. La confiance dans une solution collective passant par le politique est grandement entamée.

Par ailleurs, dans de nombreux pays, comme l'Italie, la Hongrie ou le Brésil, les leaders populistes ont le vent en poupe. Malheur à celui qui ne fait pas partie du groupe dominant. Les minorités, les migrants, les étrangers et les pauvres sont alors rendus responsables de tous les maux, stigmatisés et ciblés. Si le peuple choisit un pouvoir fort, un pouvoir qui rassure, il amène aux commandes un pouvoir liberticide et dangereux.

Dans le marasme actuel, l'espoir vient des nombreuses luttes en cours aux quatre coins du monde. La France fait face à une mobilisation sans précédent des travailleurs pour une vie digne après le travail. Au Liban et à Hong-Kong, la population se mobilise pour contester les mesures de restriction que le pouvoir politique leur impose. En Italie, le jeune mouvement des « sardines » rassemble des centaines de milliers de personnes pour dénoncer le discours de haine et de division de Matteo Salvini. En Wallonie, et notamment en Province de Luxembourg, des collectifs de citoyens s'organisent pour apporter une aide humanitaire aux migrants en transit. Ici et ailleurs, les grèves des femmes se multiplient pour dire stop aux inégalités et aux violences. L'effet de contagion semble évident, chaque révolte en alimente une autre.

Nous manquons d'un horizon partagé. Nous manquons d'une vision commune forte qui dresse les contours d'une société où chacun a une place, où l'objectif n'est pas le chacun pour soi, mais le souci et le respect de tous. Une société qui permet une vie digne, où les besoins de base sont

couverts, dans un environnement de qualité, pour une existence qui retrouve du sens.

Il importe de nous redonner les moyens pour défendre nos droits et, au-delà, de conquérir de nouveaux droits culturels. La dimension culturelle désignant ici la mission de développer le pouvoir d'agir dans toute la société.

Concrètement, comment agir ? Au MOC, nous sommes fermement convaincus que la solidarité et la concertation sont les ferments d'un monde plus juste. Cinq grands axes de travail se dessinent pour les prochaines années :

- Un double axe socio-économique : d'une part, promouvoir notre système de sécurité sociale et défendre son refinancement afin de restaurer, préserver et améliorer nos droits ; d'autre part, développer des mesures concertées de réduction collective du temps de travail, avec maintien des salaires et embauches compensatoires.
- Un axe asile et migration : assurer des politiques migratoires et d'asile dignes et solidaires
- Un axe écologique : développer une mobilité accessible à toutes et tous, collective et écologiquement soutenable.
- Un axe démocratique : approfondir la démocratie délibérative à travers de nouveaux espaces de délibération, renforcer le congé-éducation, ainsi que les congés politiques et sociaux.

Il est nécessaire de repolitiser les questions de société soulevées par les conséquences du système néolibéral. La condition sine qua non sera d'associer les citoyens, pour ne pas laisser ces mutations à venir dans les seules mains des personnes dites « expertes » et des pouvoirs politiques en place. L'outil qui a fait ses preuves porte un nom : l'éducation populaire.

Jean-Nicolas Burnotte

P. 1

Éditorial

P. 2-3

En bref dans nos organisations

P. 4-5

Faisons connaissance avec...
Christophe Renders

P. 6-7-8

Dossier :
Le capitalisme. Et après ?

EN BREF DANS NOS ORGANISATIONS

JOURNÉE D'ÉTUDE DU CIEP À LOUVAIN-LA-NEUVE, LE VENDREDI 07 FÉVRIER

« Inégalités programmées : capitalisme, algorithmes & démocratie »

Les moteurs de recherche, GPS, smartphones etc... que nous utilisons au quotidien fonctionnent grâce à des algorithmes. Ces formules mathématiques ne sont pas neutres. Elles génèrent des inégalités et posent des questions politiques à propos de la justice sociale, de l'écologie, en passant par les modes d'information, de délibération et d'aide à la décision publique ou privée (attribution de prêts bancaires, recrutement...). Les algorithmes et l'usage économique des données sont autant d'enjeux qui concernent le mouvement ouvrier et pas uniquement les passionnés d'informatique.

La nouvelle édition de la journée d'étude du CIEP questionnera la "dataification" imposée de la société. Au-delà du Règlement pour la Protection des Données et de la question de la vie privée, nous

tenterons de comprendre ce que deviennent nos "traces" numériques : comment sont-elles regroupées en Big data et traitées ? Comment cela a-t-il des impacts sur la démocratie et nos modes de production ?



Enfin, comment trouver dans nos pratiques d'éducation populaire et notre positionnement politique, des modes d'autodéfenses numériques collectifs ? Des ateliers de discussion et de contournement nous donneront l'occasion d'élaborer notre réflexion à ce sujet et de traduire les pistes en actes dans nos métiers d'éducation populaire.

À HELHa - Institut Cardijn – salle C02
Rue de l'Hocaille 10 à Louvain-la-Neuve

Entrée gratuite

INFOS ET INSCRIPTIONS

Francine Baillet

☎ 02 246 38 41

✉ francine.baillet@ciep.be

Ou via ce lien : http://www.ciep.be/index.php?option=com_rsform&formId=21



COLLOQUE DE LA CSC À CHARLEROI, LE JEUDI 5 MARS

« Offres et demandes d'emploi - Évolutions nécessaires »

La CSC wallonne, via son groupe de travail Emploi-Formation, a décidé de réfléchir à l'évolution des comportements en matière d'offres et de demandes d'emploi.

Alors que le monde de l'entreprise met l'accent sur les métiers en pénurie ou en tension pour justifier ses difficultés de recrutement, qu'il existe un problème de matching entre la demande et l'offre d'emploi, on constate que l'accompagnement tel que nous le connaissons aujourd'hui a tendance à mettre davantage la responsabilité sur les demandeurs d'emploi.

C'est dans ce contexte que nous organisons une journée dédiée à la méthode d'Intervention sur l'Offre et la Demande d'emploi (IOD), afin d'évaluer dans quelle mesure celle-ci ne permettrait pas d'insérer durablement les demandeurs d'emploi.

Cette journée sera l'occasion de prendre connaissance de cette méthode, d'avoir un premier partage d'expériences et de se positionner sur l'opportunité ou non de poursuivre cette réflexion.

Nous recevrons une série d'opérateurs qui pratiquent cette méthode depuis plusieurs années comme l'association bordelaise Transfer, Pôle Emploi, le Forem, La Mission locale de Forest, la Miresem ou encore des acteurs de l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée.



À Charleroi Espace Meeting Européen (CEME)
Rue des Français 147, à Charleroi

Entrée gratuite

INFOS ET INSCRIPTIONS

Géraldine Frechauth

✉ gfrechauth@acv-csc.be

GRÈVE DES FEMMES À ARLON, LE DIMANCHE 8 MARS

Le 8 mars marque chaque année la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes. L'an dernier, les femmes avaient été appelées pour la première fois à mener une grève générale, au travail comme à la maison.

Cette année, Vie Féminine invite les femmes à rejoindre son vacarme (un concert de casseroles, pots,...), organisé le dimanche 8 mars à 11h à Arlon. Chacune est invitée à rejoindre le mouvement avec ses revendications et, surtout, ses casseroles.

Le vacarme se poursuivra par un repas partagé ainsi qu'un après-midi convivial. Une garderie pour les plus petits sera également tenue au n°41 de la rue des Déportés, dans les locaux de Vie Féminine à Arlon.

INFOS
 Élise Louppe
 ☎ 063/22 56 25
 ✉ responsable-luxembourg@viefeminine.be



NOUVEAU CYCLE DE CONFÉRENCES « ARRÊT SUR IMAGE » À BASTOGNE

Nous sommes entourés d'images au quotidien : photos de presse, publicités, bandes-dessinées, art,... Mais nous ne prenons pas toujours le temps de les observer. Que veulent-elles nous dire ? Quels messages véhiculent-elles ?

Pour ce nouveau cycle de conférences, le CIEP vous propose des soirées en deux temps : Dans un premier temps, la lecture d'une image, avec son analyse et sa remise en contexte. Ensuite, un intervenant reliera l'image analysée à une question d'actualité, de société, d'histoire.



JEUDI 26 MARS 2020 DE 19H30 À 21H30

« Macron : le portrait présidentiel, vitrine de sa politique ? »

Le portrait présidentiel d'Emmanuel Macron montre un homme moderne, dynamique et à l'écoute. Mais qu'en est-il réellement ? Les lignes de force et l'attitude d'Emmanuel Macron face aux récents événements correspondent-elles à l'image renvoyée par le portrait du chef-d'État français ?



JEUDI 30 AVRIL 2020 DE 19H30 À 21H30

« Les USA et la ségrégation raciale : un long héritage ? »

La question raciale est toujours d'actualité en Amérique. En 2018, le mouvement du « take a knee » (*s'agenouiller*), né dans les stades, rappelle le poing levé de Tommie Smith et John Carlos aux Jeux Olympiques de 1968. Sur ces cinquante années écoulées, qu'en est-il du racisme ordinaire qui colle à la peau des USA ?



JEUDI 28 MAI 2020 DE 19H30 À 21H30

« La Vénus de Willendorf : des mensurations de rêve ? »

Les canons de beauté ont changé à travers l'histoire. Ce qui nous paraît aujourd'hui « hors-normes » a autrefois été considéré comme le symbole même de la beauté (femmes rubéniennes,...). Qu'en est-il des pressions sociales que nous subissons et que nos ancêtres ont subies, au nom de la beauté ?

Entrée gratuite
 À 19h30 à la Mutualité chrétienne
 Salle du Mardasson
 Rue P.Thomas, 10

INFOS
 Timilda Gila Campos
 ☎ 063/21 87 28
 ✉ t.gilacampos@mocluxembourg.be

FAISONS CONNAISSANCE AVEC ...

CHRISTOPHE RENDERS

QUEL A ÉTÉ VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL JUSQU'ICI ?

Je suis juriste de formation. Durant mes études je me suis intéressé au droit des réfugiés. J'ai également étudié la philosophie et la théologie. J'ai été jésuite pendant 30 ans.

Comme jésuite, je me suis engagé au sein de l'ONG « JRS » - le Service Jésuite des Réfugiés. En 2013, je suis devenu responsable de l'antenne belge du JRS qui s'était spécialisée dans l'accompagnement des personnes se trouvant dans les centres fermés. Nous y allions pour un travail de vigilance mais aussi de soutien moral et sociojuridique des personnes enfermées. Nous avons mené un énorme travail de plaidoyer dans le but de changer certaines pratiques et politiques.

Auparavant, dans les années 1990, mon expérience dans les camps de réfugiés rwandais à Bukavu dans l'est du Congo m'a beaucoup marqué. Le JRS y développait un projet de soutien aux écoles que les réfugiés avaient créées eux-mêmes. Quand la guerre a éclaté au Congo en 1996, nous avons dû être évacués. J'ai pu retourner à Bukavu en 1997 pour y mener un projet de soutien alimentaire à la population locale avec Caritas. Sur le terrain, j'étais également attentif à la situation des réfugiés qui était dramatique.

Par la suite, en tant que prêtre à Bruxelles, j'étais en contact avec une communauté de migrants latino-américains dont la plupart étaient sans-papiers. À travers toutes ces rencontres, au-delà de toutes les différences de religion, de culture, d'éducation,... J'ai été frappé par notre commune appartenance à l'humanité et par la foi des réfugiés en leur avenir.

Depuis octobre 2018, je suis le coordinateur du Centre des Immigrés Namur-Luxembourg (CINL). Que des personnes soient contraintes de quitter leur pays me touche. A travers leur histoires de fuites, on touche du doigt des problèmes d'inégalité et d'injustice au niveau planétaire.

POUVEZ-VOUS PRÉSENTER VOTRE STRUCTURE, SES MISSIONS, LE TRAVAIL DE L'ÉQUIPE,...



Coordinateur du Centre des Immigrés Namur-Luxembourg



Depuis plus de 50 ans, le Centre des Immigrés Namur-Luxembourg est un service d'accompagnement sociojuridique. En 2013, nous avons également mis en place un service d'accompagnement psychologique pour les personnes en exil.

Notre accompagnement sociojuridique est ouvert à toute personne étrangère (en transit, sans papiers, demandeuse d'asile, reconnue réfugiée, ...). Nous offrons une aide pour des démarches de type administratif (délivrance du titre de séjour par la commune,...), juridique (procédure d'asile,...) ou encore social (sécurité sociale, relation avec les bailleurs...). Cinq assistants sociaux et un juriste sont présents dans nos 5 antennes : Namur, Libramont, Marche-en-Famenne, Arlon et Vielsalm.

Trois psychologues accompagnent les personnes étrangères qui souffrent de l'incertitude des procédures et du contexte de vie dans les centres d'accueils. Les traumatismes antérieurs (du pays ou de la fuite), sont travaillés seulement lorsque la personne se sent en sécurité.

Ce service de consultations avec nos psychologues n'est proposé que dans la province de Luxembourg. Souvent, nous faisons appel à des interprètes formés spécifiquement pour le travail psychosocial. Notre province accueille de nombreux demandeurs d'asile : nous nous adaptons donc à la demande. Ainsi, il nous arrive parfois de nous déplacer dans un CPAS ou une autre infrastructure lorsque les personnes rencontrent des problèmes de mobilité.

À Namur, ce travail d'accompagnement psychologique est pris en charge par un service de santé provincial : « La clinique de l'exil ».

En plus de ces deux axes de travail, nous sommes également investis dans différentes plateformes et réseaux d'associations, ce qui permet de renforcer notre travail et de participer à des actions de sensibilisation.

QUE PENSEZ-VOUS DES POLITIQUES D'ACCUEIL EN BELGIQUE ? POURRAIT-ON IMAGINER ACCUEILLIR AUTREMENT ?

La Belgique n'est pas le plus mauvais des élèves de la classe au niveau européen mais plusieurs aspects de notre politique sont problématiques. Du point de vue de la politique d'accueil, les décideurs ont fait le choix de privilégier des structures collectives, ce qui rend l'accueil souvent impersonnel. C'est un système qui met en tension tant les personnes accueillies qui souffrent de la longueur des procédures, que les professionnels qui s'épuisent

Permanences socio-juridiques

À ARLON : le lundi de 9h à 13h
Rue des déportés, 41 ☎ 0497/51 72 95

À LIBRAMONT : le mardi de 9h à 13h
Avenue Herbofin, 16B - 061/29 25 18

À MARCHE-EN-FAMENNE : le lundi de 8h30 à 12h30
Avenue du Monument, 8A ☎ 084/45 68 08

À VIELSALM : le vendredi de 9h30 à 13h
Rue de l'Hôtel de Ville 7A ☎ 0491/16 80 39

Permanence psychologiques sur demande

Comment soutenir le CINL ?
vous pouvez adresser vos dons directement à l'ASBL "Centre des Immigrés Namur-Luxembourg / ref: 732504" au numéro de compte suivant : BE18-0012-2469-9465

Si vous souhaitez une exonération fiscale pour tout don de 40 euros ou plus, vous pouvez faire votre versement au compte de Caritas Secours /Namur: BE23-2500-0830 -3891, rue Guimard, 1 - 1040 Bruxelles. (Dans ce cas, il est impératif d'indiquer la communication suivante: "Souhaite aider le centre des Immigrés Namur-Luxembourg - Ref: 732504")

à « gérer des flux ». Des modèles plus humains, à plus petite échelle, plus insérés dans la population locale seraient possible.

Quant à la politique d'immigration, elle manque de créativité et elle force les gens à rentrer dans des cases qui ne correspondent pas à leur projet migratoire. Elle part aussi du présupposé que l'immigration est une mauvaise chose et qu'il faut l'empêcher, ce qui est une illusion. Une autre manière d'imaginer la politique d'immigration serait de demander aux migrants ce qu'ils souhaitent. Une politique qui ne prend pas en considération le désir des personnes est vouée à l'échec. Une vraie politique d'accueil et d'intégration demande beaucoup d'efforts mais elle sera payante à terme, car les immigrants pourront travailler, construire et s'impliquer plus rapidement dans la société.

Les démographes soulignent combien il est important qu'une population plus jeune s'installe dans notre pays. Mais lorsque la procédure d'accès au séjour dure et ressemble à un parcours du combattant, les jeunes migrants s'épuisent pendant des années, ce qui complique leur insertion dans la société. Développer une politique plus accueillante en investissant plus dans l'intégration que dans la répression est un processus de longue haleine, mais dont les résultats seraient à terme bénéfiques pour tous. Malheureusement, on constate combien il est difficile pour les politiques d'avoir une parole positive, car ce n'est pas porteur électoralement. On a laissé un discours xénophobe s'installer...

« CHRISTOPHE REMET LE PRIX... »

• DE LA PERSONNALITÉ INSPIRANTE À :

Nelson Mandela.

C'est un personnage qui a pu allier une conviction indéfectible pour la justice tout en ayant la capacité de mener une réconciliation. Il a eu une capacité à tourner une page et à avancer vers l'avenir. Il m'inspire.

• DU FILM INSPIRANT À :

« Les ailes du désir » de Wim Wenders.

Ce film se déroule à Berlin, avant la chute du mur. C'est l'histoire d'un ange qui désire devenir un être humain : il y a là une certaine beauté car il aspire à la réalité, alors que nous souhaitons en sortir. J'aime également la poésie de ce film, notamment en ce qui concerne la ville, avec tout ce bruissement spirituel que l'on entend pas forcément...

• DE L'ÉVÉNEMENT MARQUANT :

J'ai été fort touché par la manière dont la solidarité citoyenne s'est organisée pour venir en aide aux migrants en transit en 2015 ,notamment avec le réseau des hébergeurs. C'est une forme de réponse citoyenne et les politiques ne s'y attendaient pas. Beaucoup de personnes ont été sensibles à l'accueil des migrants à travers des expériences de rencontres.



Interview : Thérèse Willot

« LE CAPITALISME. ET APRÈS ? »

De septembre à décembre 2019 s'est tenu le premier volet du cycle « Le capitalisme, et après ? ». Avec pas moins de seize activités comprenant conférences, ciné-débats ou encore visites, nous avons abordé avec vous trois rouages du capitalisme : la propriété, la production et consommation et la finance. Durant ces quatre mois, une phrase est revenue sans cesse lors de nos activités, un constat sur lequel tout le monde s'accorde : « cela ne peut plus durer ». De fait, le système capitaliste, tel que nous le connaissons, ne peut continuer à se développer, à la vue des urgences économiques, sociales et environnementales que nous connaissons aujourd'hui.

Mais quelles sont, alors, les alternatives ? Quelles sont les idées innovantes qui ont été présentées lors du premier volet du cycle ? Nous vous proposons, pour chaque rouage, deux idées-forces mises en avant par nos intervenants.



I. DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE SOCIALE¹

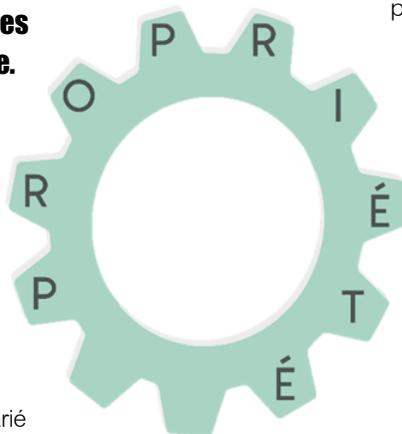
Les entreprises d'économie sociale sont privées, mais non capitalistes. La distribution du profit y est limitée, voire interdite. Pourtant, malgré sa réputation, le secteur de l'économie sociale n'est pas à la traîne et reste compétitif par rapport au secteur privé.

On retrouve ce modèle dans les asbl, coopératives,

Ces formes alternatives d'entreprises représentent 10 % de l'économie nationale.

mutualités ou encore les fondations. En Belgique, ces formes alternatives d'entreprises représentent 10 % de l'économie nationale et comptent 690 000 salariés, soit un belge sur sept qui travaille dans l'économie sociale. Depuis cinq ans, la croissance de l'emploi salarié dans l'économie sociale est deux fois supérieure à celle de l'emploi salarié dans le reste du secteur privé, et compense les pertes d'emploi salarié dans le secteur public.

« Les Grignoux » est une asbl en place depuis 40 ans à Liège. Son but est l'éducation permanente par le cinéma. L'association est implantée sur quatre sites et propose des films indépendants à des tarifs réduits. Elle représente 25% de part de marché à Liège, face à des concurrents comme l'UGC ou le Kinépolis. Les pouvoirs publics, comme la Fédération Wallonie-Bruxelles ou la Région wallonne, soutiennent l'asbl au moyen de subsides.



Depuis le 19ème siècle jusqu'aujourd'hui, de nombreuses initiatives se sont posées en alternatives à la propriété privée des moyens de production. Ces solutions ont en commun de transformer la propriété privée en propriété collective. La première au niveau micro de l'entreprise, le coopérativisme ; la seconde au niveau macro de la société, avec l'étatisation des moyens de

production. Dans son livre, « Au-delà de la propriété, pour une économie des commons », Benoît Borrits, chercheur militant, essayiste et animateur de l'association Autogestion soutient que ces voies -là ont échoué. Malgré elles, elles sont à chaque fois tombées dans les pièges de la reproduction du système capitaliste qu'elles voulaient initialement combattre.

Il faut partager les ressources en mettant en place une mutualisation des revenus.

Il propose de se débarrasser de la propriété et d'instaurer une réelle « économie des commons ». Pour cela, l'entreprise doit être autogérée et, par ses travailleurs, car ils sont les maîtres à bord et, par ses usagers car eux aussi ont leur mot à dire (mais évidemment pas avec un statut d'actionnaire).

Il faut partager les ressources en mettant en place une mutualisation des revenus financée par la collectivité. Le principe : les entreprises comme les travailleurs versent une partie de leurs recettes dans un pot commun, ce qui assure à chaque travailleur, peu importe son activité, un revenu fixe. Il propose également la création d'un fonds social d'investissement. Les entreprises alimentent ce fond par cotisations, ce qui permet ensuite de financer l'ensemble de l'appareil productif de la société.

¹ Propos de Sybille Mertens, Docteure en Sciences économiques, recueillis lors de la conférence des Mardis de l'Actu, « Économie sociale : vers une société post-croissance ? », le 17.09.19 à Arlon

² Propos recueillis lors de la conférence des Mardis de l'Actu, « Au-delà de la propriété, pour une économie des commons », le 22.10.19 à Arlon

3. FAVORISER L'ACCÈS À LA TERRE POUR DÉVELOPPER L'AGRICULTURE PAYSANNE³

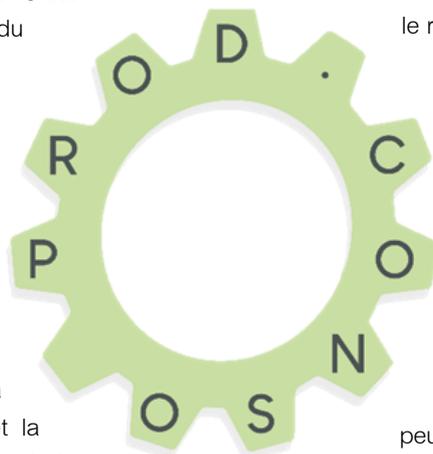
En 30 ans, la Belgique a perdu 63 % de ses fermes, principalement les petites exploitations de moins de 50 hectares. Par ailleurs, la superficie moyenne par ferme a plus que doublé, entraînant un phénomène de concentration des terres au profit de grandes exploitations.⁴ Malgré ces conditions difficiles, certains agriculteurs décident de lancer leur activité, en proposant un modèle d'agriculture plus durable. C'est le cas de Sébastien Noël, de la ferme du Muselbur à Sampont.

En 2015, Sébastien Noël change d'orientation professionnelle et devient éleveur d'une quarantaine de bovins de race « Aubrac ». Il s'inscrit dans les initiatives qui proposent un autre type d'élevage, une exploitation à taille humaine, respectueux de la nature, des animaux, de leur bien être et de la santé. Sa philosophie : le bio, l'autonomie fourragère et la commercialisation de sa viande en circuit-court via la vente de colis.

L'augmentation du prix des terres agricoles due à la spéculation foncière est le principal obstacle à l'agriculture paysanne.

La première difficulté qu'il rencontre est l'accès à la terre. Sur les 30 hectares qu'il occupe, deux tiers sont en location via un bail fermier et un bail précaire dans une zone subissant une pression foncière croissante. Difficile donc pour Sébastien d'assurer la pérennité de son activité. Aujourd'hui, l'augmentation du prix des terres agricoles due à la spéculation foncière est le principal obstacle à l'agriculture paysanne.⁵ Pour assurer la sécurité de son exploitation, il a fait appel à la coopérative « Terre en Vue ». Via des coopérateurs, « Terre en Vue » achète des terres agricoles pour les louer à des petits agriculteurs qui proposent un autre type d'agriculture.

La mission de la coopérative est de participer à la sauvegarde d'une agriculture durable en permettant à des agriculteurs d'exploiter la terre en toute autonomie pendant l'entièreté de leur carrière. En 2018, Sébastien a pu négocier l'achat de 3,14 hectares à proximité de sa ferme. Depuis sa création en 2012, Terre en Vue a déjà réuni plus de 1000 coopérateurs et 10 fermes wallonnes ont déjà été soutenues dont 3 en province de Luxembourg.



4. UN RETOUR AUX ARBRES⁶

Pour certains, la nature est vue comme une ressource inépuisable de bois. Pour d'autres, la forêt et ses arbres constituent une source de bonheur, à laquelle un lien vital nous unit. Dans une société où la production et la consommation sont poussées à leur paroxysme, et où le rendement et l'uniformisation sont imposés à la nature, des citoyens se mobilisent afin de retrouver un lien subtil entre l'arbre et l'humain. La solidarité est en nous et la séparation avec la nature fragilise cette relation. Des pratiques de bain forêt, de relaxation, méditation se répandent. Au Japon, la pratique du « Shinrin Yoku », (bain de forêt) est très en vogue, à tel point que ces séances ne sont accessibles que sur prescription médicale, et remplacent peu à peu les antidépresseurs... Chez nous, la commune de Tenneville via son syndicat d'initiative organise ce type d'activités.

En juillet 2017, le collectif « Forêt pour tous » a fait pression sur la commune d'Aubange afin que les 135 hectares de la forêt des Croisettes ne soient pas vendus à un particulier. Pour le collectif, la forêt appartient à tout le monde et ne peut être réduite à sa valeur marchande... Cette mobilisation témoigne du besoin de renouer avec la nature, de la défendre et de la protéger.



Sébastien Noël de la ferme du Muselbur et Patrice Rampanelli de la bergerie du Gros Cron, interviewés par Maryse Williquet de « SOS Faim » après la projection du documentaire « Faut-il arrêter de manger les animaux ? » dans le cadre du Festival Alimenterre à Arlon.

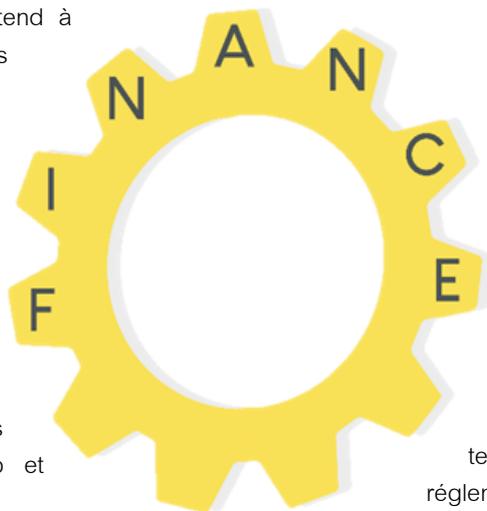
³ Propos recueillis lors du débat après la projection du documentaire : « Faut-il arrêter de manger les animaux ? » le 17.10.19 à Arlon

^{4,5} <https://terre-en-vue.be/presentation/article/constats>

⁶ Propos recueillis lors du débat après la projection des documentaires « L'appel aux arbres » et « Le secret des arbres » avec Cécile Bolly et des membres du collectif « Forêt pour tous » le 17.09.19 à Saint-Hubert

5. LA GRATUITÉ COMME ALTERNATIVE VIABLE ET FINANÇABLE⁷

Le concept de la gratuité repose sur trois fondements concrets : premièrement, la gratuité s'étend à tous les domaines de l'existence, pas seulement aux biens de base comme l'électricité. Deuxièmement, la gratuité va de pair avec la sobriété : la gratuité de l'eau répond par exemple à une préoccupation sociale mais également à l'urgence écologique (recyclage des eaux grises domestiques,...). Et troisièmement, rendre un service gratuit suppose de le transformer : si l'on rend les repas scolaires gratuits, autant les faire bio et localement produits.



Plusieurs pays, comme la Suède ou le Danemark, ont expérimenté la gratuité des repas scolaires financés grâce aux taxes sur les publicités pour aliments caloriques.

La gratuité se heurte souvent à un a priori : ce qui est gratuit n'a pas de valeur. Or si l'on se penche par exemple, sur la question des transports en commun gratuits, on se rend compte que les diverses expériences mises en place contredisent ce préjugé. En effet, dans les quelque trente villes françaises ayant instauré la gratuité des transports en commun, on remarque une diminution des dégradations matérielles. Mais comment financer cette gratuité ? La gratuité est avant tout une question de choix politiques... Dunkerque, a, par exemple, fait le choix de ne pas réaliser un projet de salle de sport et spectacles, afin de pouvoir financer ses transports gratuits.

Plusieurs pays, comme la Suède ou le Danemark, ont également expérimenté la gratuité des repas scolaires financés grâce aux taxes sur les publicités pour aliments caloriques. Au Kenya, la gratuité des repas scolaires a permis de rescolariser des millions d'enfants.

Instaurer la gratuité dans un domaine est l'occasion de revoir les fondements du produit offert. Les villes ayant rendu les repas gratuits dans leurs établissements scolaires ont revu leur offre, depuis l'origine des produits jusqu'aux menus proposés. Ainsi, les repas sont désormais plus équilibrés, cuisinés avec des produits bio, issus de l'agriculture locale. La ville de Lille fait figure de bon élève dans le domaine : ses écoles proposent des menus végétariens un jour sur deux et mènent des campagnes de sensibilisation contre le gaspillage de nourriture. En 2019, la ville a reçu le prix symbolique de « cantine verte » par Greenpeace.

6. UNE FINANCE VERTE ET ÉTHIQUE⁸

L'actualité sociale et environnementale a favorisé une prise de conscience chez le citoyen, y compris sur le plan financier. Beaucoup se soucient désormais de savoir si leurs investissements sont utilisés à bon escient par les banques. Comment ces entreprises répondent-elles à ces inquiétudes ? Par la mise en place de produits financiers « éthiques, verts, responsables ». Cependant, ces termes ne sont soumis à aucune réglementation : il n'existe aucun contrôle en Belgique. Les banques ont donc la liberté de créer leur label « éthique », sans comptes à rendre.

En Belgique, 84 % des produits dits « éthiques » sont investis dans des fonds qui ne méritent pas ce label.

Le Réseau Financité enquête notamment sur le respect des normes « éthiques » en la matière et les résultats sont globalement mauvais. 15 % des banques qui proposent ces produits n'ont aucune transparence sur leurs critères éthiques. Financité a également répertorié les banques et entreprises ayant violé des droits dans les conventions internationales ratifiées par la Belgique. Ils comparent ensuite cette liste avec les portefeuilles d'investissements des fonds « éthiques » et y découvre que des entreprises ont été condamnées pour escroquerie ou encore pour recours à une main d'oeuvre infantile. En Belgique, 84 % des produits dits « éthiques » (qui représentent 13,51 milliards d'euros) sont investis dans des fonds qui ne méritent pas ce label. Ces constats ont entraîné une méfiance envers le secteur bancaire et amené à la création de banques éthiques et transparentes, telles que Triodos ou NewB.

NEWB

Après une campagne intensive de six semaines dans le but de récolter les fonds nécessaires au lancement de sa banque, NewB a obtenu 35 millions d'euros en décembre dernier. Ce 21 janvier, la Banque Nationale Belge a accordé à NewB une licence bancaire. Il faudra malgré tout attendre une confirmation de la Banque Centrale Européenne le 24 février prochain. Les chances que le projet aboutisse sont cependant élevées : historiquement, la Banque Européenne suit généralement l'avis du régulateur national. De plus, dans le cas de NewB, le processus d'étude s'est fait conjointement entre la Banque Nationale et la Banque Européenne : cette dernière connaît donc bien le dossier.

⁷ Propos de Paul Ariès, Politologue et directeur de l'Observatoire International de la Gratuité, recueillis lors de la conférence des Mardis de l'Actu, « Vers une civilisation de la gratuité » le 12.11.19 à Arlon

⁸ Propos de Bernard Bayot, Directeur du Réseau Financité et président de la coopérative belge NewB, recueillis lors de la conférence des Mardis de l'Actu, « Finance et éthique, un mariage heureux ? » le 10.12.19 à Arlon